

# L'appui au dialogue social

## Le dialogue social : une mission au fondement de l'Aract

Les partenaires sociaux font partie intégrante du réseau Anact-Aract qui est gouverné de manière paritaire. Le cœur de notre mission consiste à outiller techniquement les acteurs du dialogue social pour les aider à dialoguer ensemble sur les questions du travail. Notre posture est équidistante pour l'outillage des employeurs, des salariés et de leurs représentants, tant structurellement que dans la mise en œuvre de son action.

Pour comprendre les enjeux des conditions de travail et de la qualité de vie au travail et en aborder les transformations de manière efficace, le réseau Anact-Aract accompagne les entreprises dans la mise en place d'une approche participative et globale. En permettant de décloisonner enjeux économiques et sociaux, une telle approche se révèle une condition de réussite majeure des démarches d'amélioration de la qualité de vie au travail. Forcée par des décennies d'accompagnement de processus de transformation négociée des organisations, notre conviction est que le ressourcement du dialogue social passe par un dialogue professionnel et managérial sur le travail au quotidien, articulé aux espaces institutionnalisés du dialogue social.

## L'élargissement de la négociation collective : un défi pour les partenaires sociaux

L'évolution récente du cadre législatif bouleverse les modalités du dialogue social, notamment sur les questions de santé au travail et de conditions de travail. Elle se traduit en particulier par l'élargissement du champ de la négociation collective et la refonte du paysage des Instances Représentatives du Personnel (regroupement dans une instance unique, le CSE).

Dans le nouveau cadre posé par les Ordonnances Loi Travail de 2017, l'un des enjeux est de maintenir ou de renforcer la prise en compte des problématiques des conditions de travail et de les articuler aux orientations stratégiques afin d'améliorer l'efficacité globale des entreprises.

Dans ce contexte, la question du dialogue social de qualité guide les actions de veille, d'expérimentation, de capitalisation et de transfert du réseau Anact-Aract. Il s'agit d'aider les entreprises à s'approprier les évolutions et à inscrire la question du travail dans le dialogue social. L'enjeu est aussi de former les acteurs aux processus vertueux de la négociation collective et de favoriser la dynamique des relations sociales. Ainsi notre action consiste à outiller les acteurs du dialogue social tant sur les sujets traités que dans les méthodes et processus pour les traiter. Nous intervenons dans des contextes variés, à travers des modalités d'actions hétérogènes, en diffusant des outils adaptés aux TPE-PME.

## 3 LEVIERS POUR UN DIALOGUE DE QUALITE

*Les outils et méthodes développés par le réseau Anact-Aract permettent d'agir sur 3 leviers d'amélioration de la qualité du dialogue social en entreprise, particulièrement dans les TPE-PME :*

- **La qualité des relations sociales** : diffusion d'une culture du dialogue social, outillage du droit d'expression directe et collective des salariés par des espaces de discussion sur le travail, dispositif Appui aux relations sociales – Areso...
- **La montée en compétences** : transmission d'outils et de méthodes éprouvés pour faire monter en compétences les deux parties prenantes du dialogue social.
- **La capacité à négocier** : accompagnement de la bonne appropriation par les TPE des modalités spécifiques de négociation qui leur sont ouvertes et soutien aux acteurs du dialogue social territorial.

## 3 leviers pour un dialogue de qualité

### 1/ La qualité des relations sociales : Appui aux Relations Sociales ARESO

Porté par le réseau Anact-Aract et le Ministère du travail, le dispositif Areso accompagne les acteurs d'entreprise (direction, encadrement, représentants du personnel, personnel non-encadrant) pour restaurer



et renforcer leur capacité à dialoguer de manière constructive et sereine, dans le cadre des instances représentatives du personnel ou des relations professionnelles au quotidien. Ces accompagnements sont réalisés par des binômes d'intervenants formés à une méthodologie éprouvée depuis 25 ans qui sont à la Réunion, soit des chargés de mission Aract, soit des consultants. Areso peut être mobilisé en situations de crise mais également à titre préventif pour outiller les acteurs du dialogue social à anticiper et désamorcer les conflits.

### 2/ La montée en compétences : information et formation

#### UN GUIDE ET UNE OFFRE DE SERVICE POUR LES CSE DANS LES ENTREPRISES

L'Anact a publié en 2019 un guide pratique sur la mise en place du CSE destiné aux employeurs et aux membres de la délégation du personnel dans les entreprises de moins de 50 salariés. Constitué de 25 fiches, il permet de mieux appréhender l'usage de ce nouveau cadre réglementaire et propose des repères pour mettre en place l'instance, la faire fonctionner et développer des projets santé, sécurité et conditions de travail ; un webinaire de transfert a permis de donner la parole à des partenaires sociaux contributeurs au guide. Complémentairement, une offre de service composée de plusieurs modules et s'adressant aux binômes de chefs d'entreprises et d'élus du CSE a été construite par quelques Aract, l'Anact et l'INRS.

#### UNE FORMATION POUR METTRE EN PLACE DES ESPACES DE DISCUSSIONS SUR LE TRAVAIL POUR AMELIORER LA PERFORMANCE ET LA QUALITE DE

Les objectifs de cette formation sont d'une part, d'appréhender les différents types d'espaces de discussion sur le travail et l'intérêt de leur mise en place, et, d'autre part, de mettre en place votre propre espace de discussion sur le travail.

Le programme aborde les points suivants :

- Comprendre les enjeux de discussion sur le travail
- Appréhender les différents types d'espace de discussion
- Construire durablement une ingénierie (ou un dispositif) de discussion sur le travail
- S'approprier quelques outils et repères pour animer la discussion sur le travail...
- S'exercer !

### 3/ La capacité à négocier : formation sur mesure

Le rôle du dialogue social peut se définir comme la recherche d'un accord entre acteurs à égalité de droits à propos d'un objet ; il s'agit d'un processus d'échanges, de propositions et de contre-propositions, dans le but de parvenir à un accord créateur de normes juridiques.

Cette formation à la négociation sociale qui se veut avant tout pragmatique, a pour objectif d'amener les acteurs du dialogue social dans l'entreprise à dépasser une posture parfois clivante pour les amener à s'engager dans un nouveau processus d'échanges (négociation basée sur les intérêts), dont la finalité est la recherche d'un accord gagnant-gagnant.

## Les autres outils

### Les observatoires d'analyse et d'appui au dialogue social

Créés dans le cadre des Ordonnances travail de 2017, les observatoires du dialogue social se sont mis en place dans chaque département avec l'appui de la Direccte (Dieccte à la Réunion). Le réseau Anact-Aract est aujourd'hui mobilisé par des observatoires pour les aider à structurer ou développer leurs actions, les sensibiliser sur des thématiques qu'ils souhaitent investir, les former à la négociation ou encore, pour organiser des espaces d'échanges entre observatoires. Ces appuis menés en collaboration avec les Direccte et Dieccte permettront de capitaliser sur le fonctionnement et l'action de ces nouvelles instances.

### Le FACT

Géré par l'Anact depuis 2008, le Fonds pour l'Amélioration des Conditions de Travail a soutenu un peu plus de 1000 projets innovants à l'échelle d'entreprises, de secteurs professionnels ou de territoires. L'association de représentants du personnel étant un critère incontournable de soutien du Fact, les projets soutenus ont contribué à alimenter le dialogue social dans des TPE-PME, les secteurs professionnels et les territoires.

Deux appels à projets récents, l'un sur « Dialogue social, territoire et conditions de travail » en 2017, l'autre sur « Faire du CSE un levier d'amélioration des conditions de travail » en 2019 s'inscrivent, explicitement, dans une perspective d'amélioration de la qualité du dialogue social. Actuellement 5 projets FACT sont en cours à la Réunion.

## Venez nous rencontrer

### Les Ateliers d'Innovation Sociale

Ils permettent de partager les pratiques innovantes d'une entreprise. Ils ont lieu tous les deux mois, sur une après-midi. Un support vous est transmis ensuite pour vous permettre de mettre en œuvre les bonnes pratiques et idées que vous avez recueillies lors de l'atelier.

### Les Afterwork

Organisés en fin de journée ou sous un format « petits déjeuners/conférence-débat », ils permettent de découvrir un nouveau sujet et d'échanger avec un intervenant qualifié. Ils abordent un sujet d'actualité en lien avec la QVT.

### La Semaine de la Qualité de Vie au Travail

Portée par le réseau Anact-Aract, la Semaine pour la Qualité de Vie au Travail (SQVT) a pour objectif de sensibiliser et mobiliser tous les acteurs du monde du travail pour s'informer, témoigner, et ainsi agir pour améliorer les conditions de travail.

Les partenaires de la prévention s'unissent pour offrir aux acteurs du monde du travail des journées d'échanges et de rencontres pour mettre en avant les actions concrètes et les réflexions menées autour des questions de développement de la qualité de vie au travail. Elles ont pour but de valoriser les actions mises en place par les entreprises réunionnaises.

# Association gérée par les partenaires sociaux

## ILS ADMINISTRENT L'ARACT :

### ORGANISATIONS SALARIALES

- CFDT Réunion
- CFE-CGC
- CFTC
- CGT-FO
- CGTR

### ORGANISATIONS PATRONALES

- CPME Réunion
- FDSEA
- FRBTP
- MEDEF Réunion
- SIADR
- Chambre d'Agriculture
- Chambre de Commerce et d'Industrie
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat

## ILS FINANCENT L'ARACT :



14 RUE PIERRE AUBERT, ZI DU CHAUDRON, 97490 STE-CLOTILDE

TEL : 0262 415 232      FAX : 0262 419 042

[WWW.reunion.aract.fr](http://WWW.reunion.aract.fr)

